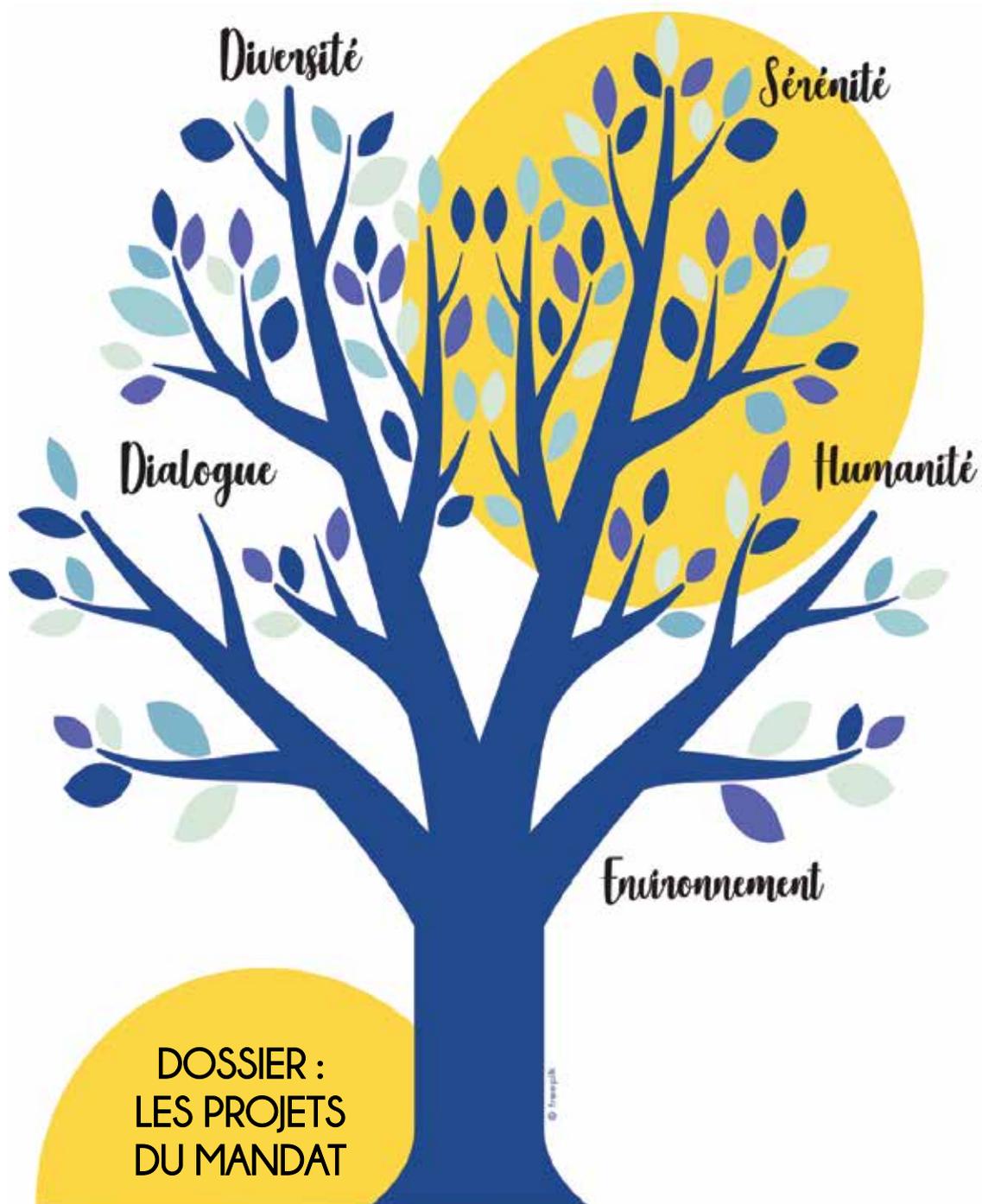


CLARTÉ

N°399

Janvier 2021

Mensuel d'informations municipales



Bonne année 2021



19 NOVEMBRE

Un nouveau camion polyvalent pour la voirie

« C'est un bel outil qui va rendre de nombreux services et permettre à l'équipe de continuer à faire du bon travail » se réjouit Christian Bonnard, adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement. Le nouveau poids lourd de dix-neuf tonnes, équipé d'un bras métallique, est un outil multi-usages pour la voirie. Il peut sabler, déneiger, enrober les routes, transporter des citernes, des bennes, des barrières, etc. Cet achat d'environ 155 000 euros a été effectué par Tours Métropole Val-de-Loire car le service voirie est désormais une compétence métropolitaine.



26 NOVEMBRE

Repas d'automne à la résidence autonomie La Diablerie

Les résidents de la Diablerie ont dégusté le repas d'automne concocté par les cuisiniers du service de la restauration municipale : velouté au potiron, suprême de pintade à l'ardéchoise, poêlée d'hiver aux châtaignes et cranberries, ainsi qu'un casse-noisette. Un vrai repas de fête, accompagné de musique, qui a plu aux résidents durant cette période de confinement.



DÉCEMBRE

Des jolies histoires pour Noël

La municipalité offre aux élèves de maternelle un livre pour la fin d'année. Les vacances de Noël seront l'occasion de découvrir ces albums en famille : *Le pop-up de Croque-Bisous* pour les toutes petites sections, *Pas de panique, petit crabe* pour les petites sections, *Famille* pour les moyennes sections et *C'est mon arbre* pour les grandes sections. Un moment de partage autour d'une histoire, pour découvrir les joies de la lecture.



3 DÉCEMBRE

Job dating autour de l'aide à la personne

Les entreprises ASSAD-HAD, Petits-fils et le Centre Communal d'Action Sociale ont reçu une dizaine de personnes pour une vingtaine d'entretiens professionnels dans la salle de la Médaille. Elles proposaient des postes d'aide à domicile et d'assistant de vie. Ce job dating était organisé par Pôle emploi en partenariat avec le service municipal de la jeunesse. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une semaine dédiée aux jobs dating « Hors les murs » dans la métropole, pour aller dans les quartiers, au plus près des personnes en recherche d'emploi. Amin Brimou et Eloïse Drapeau (à gauche), adjoints en charge de l'éducation, la jeunesse et l'enfance étaient présents pour soutenir cette initiative.



7 DÉCEMBRE

101 ans pour Madame Trouvé

Andrée Trouvé a fêté ses 101 ans, entourée de sa fille et de son gendre, descendus de Paris pour ce grand jour. Emmanuel François était aussi présent pour l'anniversaire de la centenaire et a profité de ce moment de convivialité pour lui offrir un bouquet de fleurs. Il était accompagné d'Anna Della Rosa, responsable des aides à domicile de la ville qui interviennent notamment chez Mme Trouvé. Ce service municipal permet aux anciens de rester chez eux dans de bonnes conditions le plus longtemps possible.



16 ET 18 DÉCEMBRE

Des chants de Noël dans la ville

Les chanteurs du quartet « Make Christmas Great Again » ont sillonné les rues de la ville pour proposer aux habitants des chants de Noël. Ainsi, vous avez pu les entendre place de la mairie, à la bibliothèque, à la Petite Madeleine, à la Rabaterie, au boulevard Paul-Langevin, à la résidence autonomie La Diablerie, dans le Vieux Saint-Pierre et sur le marché.

Le goût de la fraternité



Claude Lala, Michel Soulas et Laurence Lefèvre



Liberté, égalité, fraternité. Si les deux premières valeurs de notre devise républicaine sont assez régulièrement rappelées, la troisième est trop souvent oubliée et galvaudée. Dans notre équipe, elle nous paraît essentielle et nous l'avons choisie pour assurer la transition entre l'ancienne année marquée par la crise sanitaire et la nouvelle année que l'on espère meilleure.



Voici les images de quatre jours placés sous le signe de la fraternité : le portage d'un présent à domicile par un duo d'élus à nos anciens de plus de 75 ans. Il nous a semblé naturel d'associer l'ensemble des conseillers municipaux à ce geste fraternel. Que ceux qui ont accepté soient chaleureusement remerciés ! La municipalité a offert 170 livres (*L'Almanach de la Touraine*), 180 fleurs et 560 repas de fête. Les sourires et les visages rayonnants de nos aînés resteront gravés dans nos mémoires. Leurs petits mots de remerciements et leur gratitude aussi.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une bonne, heureuse et fraternelle année !



Gania Bougadba



Emmanuel François et Mickaël Chapeau



Régis Durouchoux et Eloïse Drapeau



Olivier Conte



Jeanine Métais



L'équipe de la restauration municipale

*Emmanuel François
Maire de Saint-Pierre-des-Corps*

MAIRIE

02 47 63 43 43

34 av. de la République

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

VOS ÉLUSsur rendez-vous
02 47 63 43 43**CONCILIATEUR
POINT D'ACCÈS
AU DROIT****MÉDIATION EMPLOI
AIDE CAF
AIDE ASSOCIATIONS**
02 47 63 44 60**Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière**

- **Le conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardis 12 et 26 janvier** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.

- Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin (9h30-12h30) et jeudi après-midi (14h-17h).

- **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, **jeudi 14 janvier** de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 47 37 95 44.

- **Permanence CAF**, assurée par un technicien CAF via visio-guichet. Aide à la prise de rendez-vous, simulation de droit et aide à la navigation sur le portail CAF, **les lundis de 14h à 17h, sur rendez-vous via**

le site www.caf.fr

- **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous les mercredis de 14h à 17h, sur rendez-vous. Renseignements : 07 83 97 23 58.

**ARCHITECTE
COLORISTE**
02 47 63 44 09**Centre technique**
1 rue Robespierre

- Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un **architecte-coloriste** sur rendez-vous **vendredi 8 janvier** de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉ**
02 47 63 43 60**12 rue Rosenberg**

- **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 14h30-19h, jeudi 8h30-12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h. Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.

- **Dépistage du diabète gratuit. Mardi 12 janvier**, de 8h à 9h30. Venir à jeun.

- **Soins infirmiers au cabinet** : sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

www.saintpierredescorps.fr/sante-action-sociale-solidarites/le-centre-municipal**pal-de-sante-et-de-medecine-du-sport****POLICE NATIONALE**
02 47 44 21 28**22 rue Henri Barbusse**

- Le poste de police est ouvert au public du mardi au vendredi de 14h à 17h.

LE CARNET**Naissances**

Alix JAMET, Elaïa TROULÉ, Ketsia MANSISA VICENTE, Tylio POUILLAIN BRIAULT, Mahé FOUCAULT, Wassim BOUAICHA, Majd BENYDIR MOUMID, Romy DURAND, Erika N'DIAYE, Manny LE NORMAND.

Mariage

Etienne MEUNIER et Ophélie BEAU.

Décès

Pierre DEGUITRE.

**MARDI 5 JANVIER**

SALLE DES FÊTES - 18H30

OUVERT AU PUBLIC**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE****Ramassage des sapins**

Le service voirie ramassera les sapins de Noël déposés devant les portes (*les agents ne pénètrent pas dans les propriétés privées*) le lundi 4 janvier et vendredi 8 janvier, à partir de 6h. Les arbres seront ensuite recyclés ou broyés. Pensez à sortir votre sapin, sans sac, la veille au soir et que celui-ci soit visible de la rue, sans gêner la circulation des véhicules ! Après le 8 janvier, il faudra vous rendre à la déchèterie pour vous débarrasser de votre sapin.

Dépistage au Covid-19

Deux laboratoires de Saint-Pierre-des-Corps proposent le dépistage du Covid-19, gratuit et sans ordonnance (résultats en 24 heures) :

- **Laboratoire Cerballiance** : du lundi au vendredi entre 14h à 17h. Sans rendez-vous ou sur rendez-vous au 02 47 46 22 11 ou sur le site www.doc-tolib.fr (laboratoire-cerballiance-saint-pierre-des-corps-curie). Prélèvements passage Emmanuel-Chabrier, salle n°3 (entre la mairie et la bibliothèque).

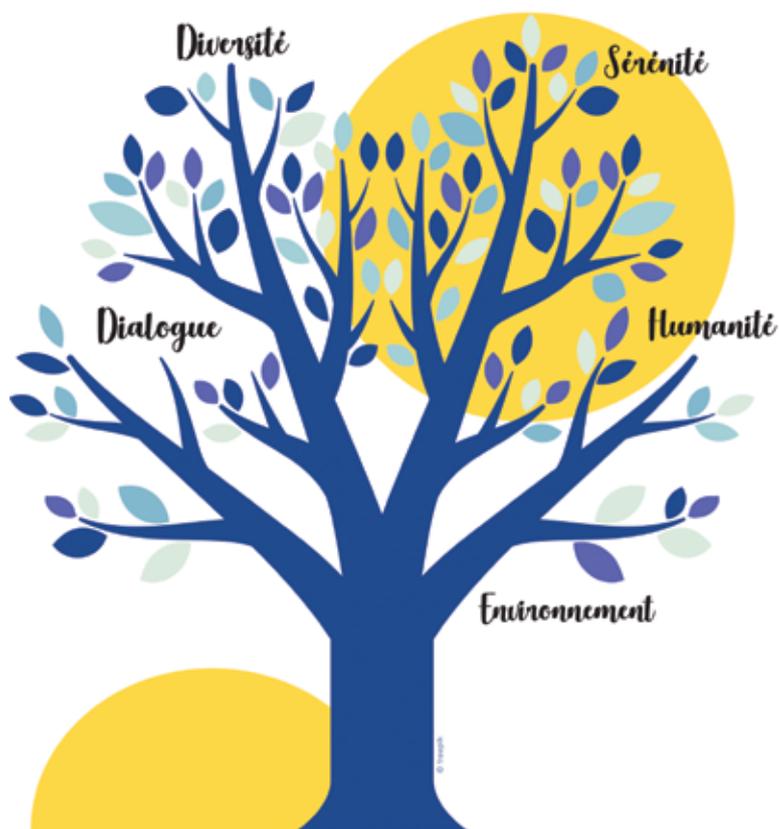
- **Laboratoire ABO Centre** (66 rue de la Rabaterie) : du lundi au vendredi de 10h à 13h30 et de 14h à 17h. Prélèvement sans rendez-vous.

Les personnes doivent se munir de leur carte vitale, ou de leur attestation de sécurité sociale et/ou de leur pièce d'identité, ainsi que d'un masque.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN JANVIER**Mardi 5** : rendez-vous avec Monsieur Fourmaux, directeur de cabinet de la préfète. Conseil municipal.**Jeu- di 7** : Visioconférence avec la délégation de la fédération des travaux publics d'Indre-et-Loire. Rendez-vous avec Madame Lairet, directrice départementale de la sécurité publique. Comité de pilotage contrat ville.**Lundi 11** : Rendez-vous avec le POLAU. **Mercredi 13** : Visite du siège AUDILAB, 31 rue Fabienne-Landy.**Jeudi 14** : Rendez-vous avec Monsieur Curnier, directeur opérationnel EIFFAGE. Rendez-vous avec Madame Bouty-Triquet, sous-préfète au plan de relance. Visite de la mairie pour les élèves de l'école Paul-Louis-Courier / Marceau. **Mardi 19** : Conseil d'exploitation de la régie de l'eau. **Jeudi 21** : Élection des parents d'élèves à la caisse des écoles. **Mardi 26** : Assemblée générale de l'association des communes riveraines de la Loire. **Jeudi 28** : Bureau métropolitain.

Mensuel d'informations
municipales
de Saint-Pierre-des-Corps
Janvier 2021
n° 399

- Directeur de la publication : Emmanuel François
- Réalisation : Amélie Barbotin
Tatiana Lorilleux, Anne-Lise Pauchet
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Tirage : 9 500 exemplaires
- Dépôt légal : décembre 2020
ISSN n° 1257-5216



St Pierre
des Corps

Le maire
et le conseil municipal
vous souhaitent
une bonne année
2021

Repenser ensemble le centre-ville



Echanges avec les habitants lors d'un des marchés de la place Maurice-Thorez

La municipalité mène actuellement une réflexion sur le réaménagement de la place Maurice-Thorez et l'îlot Rosenberg dans le centre-ville. Cette concertation fait suite à l'acquisition des murs du centre commercial en fin d'année 2019 (la ville est devenue propriétaire après la fin d'un bail de longue durée) et au déménagement à l'est de la commune de la

caserne des pompiers du SDIS. Pour réaménager la place, plusieurs scénarios ont été imaginés et proposés aux habitants et aux commerçants afin de les associer à la démarche. Ainsi, lors des marchés du 28 novembre, 5 et 9 décembre place Maurice-Thorez, quatre plans ont été présentés. Un projet prévoit la réhabilitation du centre commercial, un

autre l'installation d'une halle. Deux propositions envisagent l'aménagement d'un parc urbain à la place du centre commercial. Un concours sera ensuite organisé avec trois équipes « aménageur-architecte ».

Toutes les informations autour de la concertation sont en ligne sur le site internet de la ville : saint-pierredescorps.fr

Pour vous aider en cas de difficultés

Des personnes, des familles, des commerces, des entreprises rencontrent des difficultés accrues liées à la baisse de l'activité économique pendant la crise sanitaire. Comme il n'est pas simple de trouver son chemin dans les institutions ou associations auprès desquelles trouver de l'aide, nous vous donnons quelques pistes pour vous accompagner : le CCAS, la Maison Départementale de la Solidarité, Tours Métropole Val-de-Loire, la CCI Touraine, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire, etc. Toutes les informations sont à retrouver sur saint-pierredescorps.fr.



Informatique pour tous : 36 familles reçoivent un ordinateur



Les premiers ordinateurs ont été remis aux familles les 23, 24 et 25 novembre.

« Le premier confinement a mis en évidence la fracture numérique au sein de certaines familles, empêchant la continuité éducative. L'État a donc mobilisé des crédits pour financer le projet "Informatique pour tous" » explique Amin Brimou, adjoint en charge de l'éducation, la jeunesse et l'enfance.

Il s'agit de donner un ordinateur à des familles avec enfants scolarisés et habitant dans les quartiers prioritaires. 36 familles vont bénéficier de ce dispositif à Saint-Pierre-des-Corps.

Un accompagnement à l'installation et à l'usage est également possible. L'espace public numérique de la Maison de l'Aubrière proposera des cours selon les besoins.

L'association « Espace passerelle » et le Programme de Réussite Éducative ont coordonné le projet à Saint-Pierre-des-Corps, en partenariat avec la Préfecture, la Direction départementale de la cohésion sociale, l'Éducation Nationale, l'association « Informatique participative », le service municipal de la jeunesse et la politique de la ville.

Inscrivez vos enfants en maternelle

Les inscriptions en maternelle pour l'année 2021 s'adressent aux enfants nés en 2018 et 2019. Elles auront lieu du mardi 2 février jusqu'au vendredi 12 mars en mairie au premier étage (service scolaire). Pour les enfants nés en 2019, vous pouvez les recenser et préciser au service scolaire si vous souhaitez les scolariser dès la prochaine rentrée.

Pour l'inscription : vous devez vous munir de votre livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé ou d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge. Un certificat d'inscription sera délivré précisant l'école d'affectation.

Fiche d'inscription sur le site de la ville - saintpierredescorps.fr - rubrique *Les enfants, l'école*.

Service scolaire : ouvert mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et jeudi de 8h30 à 12h. Pas d'inscription le lundi, ni le jeudi après-midi. Permanence jusqu'à 19h le mardi 16 février et mardi 9 mars. Plus d'informations au 02 47 63 43 68.

En fonction de la situation sanitaire, les modalités d'inscription peuvent évoluer. Nous vous tiendrons informés sur saintpierredescorps.fr



La ville dépose sa candidature à l'UNICEF

« Nous candidapons au titre « Ville Amie des Enfants » de l'UNICEF car celui-ci souligne l'engagement des collectivités en faveur des enfants, dans des projets et des politiques le considérant comme un futur citoyen. Nous souhaitons accompagner les enfants dès leur plus jeune âge, et cela se fera notamment avec le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, l'évolution du SMJ, la pratique culturelle et sportive pour tous, etc. » explique Amin Brimou, adjoint en charge de l'éducation, de la jeunesse et de l'enfance.



Ainsi, les villes membres du réseau UNICEF travaillent autour de cinq thématiques :

- Assurer le bien-être de chaque enfant.
- Agir en faveur de l'égalité et lutter contre l'exclusion et toute forme de discrimination.
- Proposer un parcours éducatif de qualité à tous les enfants et jeunes de son territoire.
- Développer, promouvoir et valoriser la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.
- Nouer un partenariat avec UNICEF France.

Conseil Municipal des Enfants : inscriptions jusqu'au 8 janvier

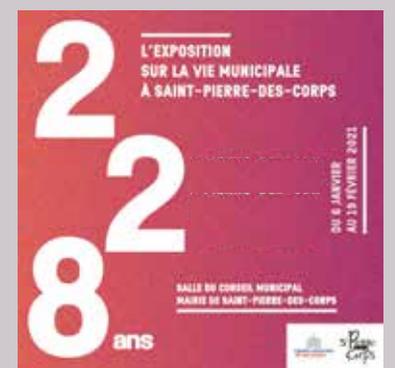
Les élections du Conseil Municipal des Enfants se tiendront du 18 au 22 janvier. Pour être élu, l'enfant en classe de CM1 ou CM2 doit ramener sa fiche d'inscription avant le vendredi 8 janvier à son enseignant ou à la mairie (service scolaire). Pour rappel, ce sont 35 enfants qui seront élus à Paul-Louis-Courier, République, Pierre-Sémard, Henri-Wallon, Viala et Joliot-Curie.



228 ans,

l'expo sur la vie municipale

Du mercredi 6 janvier au vendredi 19 février, une exposition retraçant l'histoire de la vie municipale se tiendra dans la salle du conseil municipal, à la mairie. Christine Faure, archiviste communale, présentera l'exposition aux scolaires. Possibilité de découvrir l'exposition en visite commentée, uniquement sur rendez-vous au 02 47 63 43 15.



du 15 décembre 2020

Stationnement

La commune renouvelle, pour une durée de trois ans, la convention avec l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions pour le traitement des forfaits post-stationnements. La ville passe également une convention avec le préfet du département pour la mise en œuvre de la verbalisation électronique. Contre 8 (M. Soulas, P. Leroy, R. Lebert, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Jeanneau, C. Lala).

Tarifs du cimetière communal

À compter du 1^{er} janvier, les tarifs concernant les opérations liées au cimetière communal s'élèvent à : 25€ pour une exhumation ou une inhumation en fosse ou caveau ; de 60€ à 200€ pour une superposition de 15 à perpétuelle ; de 115€ à 230€ pour une concession de 15 ou 30 ans. Unanimité.

Tranquillité publique

La ville crée deux postes d'adultes-relais de médiateurs en tranquillité publique, financés à hauteur de 19 635€/an par l'État, dans le cadre d'une convention avec la Direction départementale de la Cohésion des Territoires pour une durée de trois ans. Ces agents interviendront dans les quartiers prioritaires de la ville pour :

- Faciliter le dialogue avec les habitants,
- Faire de la prévention,
- Régler des petits conflits,
- Rappeler les règles de vie commune et de citoyenneté.

Ils travailleront en étroite collaboration avec les médiateurs communaux déjà présents sur le territoire. Unanimité.

Budget

Le conseil adopte une décision modificative du budget principal 2020 qui s'équilibre à -421 112€, soit -196 745€ en fonctionnement et -224 366€ en investissement. Abstentions 9 (M. Soulas, P. Leroy, R. Lebert, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Jeanneau, C. Lala, F. Lefèvre).

Commission d'appel d'offres permanente

Une commission d'appel d'offres est obligatoire pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée. Pour les marchés publics qui ne feront pas l'objet d'une commission particulière, les membres sont :

- Titulaires : Christian BONNARD / Laurence LEFEVRE / Alain GARCIA / Régis DUROUCHOUX / Michel SOULAS
 - SUPPLÉANTS : Olivier CONTE / Gania BOUGADBA / Pascaline DAUMAIN / Romain DANGER / Maoya DRICI-KOUBA
- 1 Abstention 1 (F. Lefèvre).

Archives

Martine Belnoue, élue corpopétrussienne de 1995 à 2020, fait don à la ville d'archives relatives à sa carrière politique. Unanimité.

Location des salles municipales

Compte tenu de la crise sanitaire, la plupart des tarifs ont été gelés. Les principales augmentations concernent les associations, partis politiques et organismes qui ne font pas partie de la commune, ainsi que la location de la salle des fêtes pour les mariages et la décoration florale.

À compter du 1^{er} janvier, les tarifs de location de salles sont les suivants :

- Salle des fêtes : Gratuité une fois dans l'année pour les manifestations des associations de Saint-Pierre. Les changements de tarifs concernent les organismes hors Saint-Pierre : 1 800€, ainsi que les événements familiaux (mariage) : 2 000€.
- Salle Joliot-Curie : événements familiaux de 196€ à 731€ selon la durée de la location de la salle (tarifs identiques à 2020).
- Salles de la Médaille : gratuité pour les initiatives locales des associations de la commune. Tarif inchangé pour les vins d'honneur des particuliers : 95€. Pour les associations et les partis politiques extérieurs à Saint-Pierre : 200€. Mise à disposition du matériel sono : 60€.
- Salles d'association du passage Chabrier : gratuité pour les associations de la commune. Pour les organismes extérieurs à Saint-Pierre : 75€.
- Décorations florales (salle des fêtes) : de 5€ à 15€, selon la composition demandée. Contre 6 (M. Soulas, P. Leroy, R. Lebert, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba).

Commerce

Dans le cadre du projet de rénovation du centre commercial de la Rabaterie, la ville achète à Monsieur Max Dormet un local commercial actuellement libre de 86m² au prix de 56 000€. Abstentions 3 (C. Jeanneau, C. Lala, F. Lefèvre). Contre

6 (M. Soulas, P. Leroy, R. Lebert, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba).

Vente de terrains

La ville vend à la SCI Alpino (garage automobile Quai 21) des parcelles d'environ 504m² situées avenue Jean-Bonnin au prix de 11 080€, afin que le gérant de l'activité puisse mieux organiser l'agencement de son parc de stationnement. Contre 9 (M. Soulas, P. Leroy, R. Lebert, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Jeanneau, C. Lala, F. Lefèvre).

Tarifs des équipements sportifs

À compter du 1^{er} janvier, l'accès aux gymnases, terrains de sport, stade, piste d'athlétisme et à la piscine reste gratuit pour les sections de l'USSP, les opérateurs sociaux, les associations handisports, les pompiers de Saint-Pierre et les clubs de quartiers. Pour les autres associations et organismes, les tarifs de location varient de 4€/h à 48€/h. Unanimité.

Tarifs de la piscine

À compter du 1^{er} janvier, le ticket d'entrée à la piscine passe à 2,70€ pour les adultes et à 22€ par abonnement de dix entrées ; à 1,80€ pour les enfants, étudiants et chômeurs et à 14€ par abonnement de dix entrées. Les leçons particulières de natation coûtent 57,30€ (corpopétrussiens) et 74,60€ (résidents hors commune) les six séances ; les cours collectifs coûtent 44,30€ (corpopétrussiens) et 56,20€ (résidents hors commune). La carte des animations (aqua forme et natation adaptée) varie de 8€/séance à 58,30€/10 séances et 102€/20 séances pour les habitants de la commune, à 74,50€/10 séances et 132€/20 séances pour non Corpopétrussiens. Entrée gratuite (hors animation) pour les Corpopétrussiens de moins de 6 ans, de plus de 65 ans, associations handisport, pompiers, clubs de quartiers et membres de l'USSP. Unanimité.

Lycée Martin-Nadaud

La ville signe une convention avec le lycée Martin-Nadaud concernant l'utilisation des installations sportives communales et fixant la tarification appliquée pour les équipements loués. Unanimité.

DES TRAVAUX DANS LA VILLE

Déplacement de l'arrêt de bus « Atelier »



En décembre, des travaux ont eu lieu rue Pierre-Choisme et rue Honoré-de-Balzac. Objectif du chantier : déplacer l'arrêt « Atelier » pour permettre au bus de s'arrêter parallèlement au trottoir. Les bus pourront ainsi déployer convenablement la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Fin des travaux quai de la Loire



Pendant deux mois, des travaux ont été réalisés sur le quai de la Loire. Le chantier s'est terminé en décembre et a permis de renforcer les digues contre le risque inondation.

Pour rappel, des cloisons étanches et un mur maçonné ont été construits afin de compléter le premier chantier de 2018 sur les communes de Saint-Pierre-des-Corps et Tours.



Stationnement en zone bleue

Le stationnement en zone bleue est réglementé. Il faut être muni d'un disque européen de stationnement pour s'y garer (*achat chez les commerçants vendant des accessoires pour l'automobile*). Celui-ci permet de stationner à Saint-Pierre-des-Corps pendant quatre heures, à partir de l'heure d'arrivée, entre 9h et 17h30 (*attention, cette durée varie d'une commune à une autre*).

Pour les résidents de la zone bleue, la ville a mis en place un macaron qui permet de se garer sans avoir à mettre de disque et à changer l'heure deux fois par jour. Ce macaron est délivré gratuitement à l'accueil du service communication, sur présentation de la carte grise et d'un justificatif de domicile. Il est limité à un véhicule par foyer. Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (*le macaron est délivré toute l'année - sauf vacances scolaires - et est valide une année civile. De plus celui n'est valable que sur la commune de Saint-Pierre-des-Corps*).

Attention, il existe certaines zones avec des durées de stationnement différentes. C'est le cas du boulevard Paul-Langevin, face au n°16 et 17, ainsi qu'avenue de la République devant la mairie où le stationnement est autorisé trente minutes. Le Quai de la Loire (à partir du n°1 sur dix mètres) et la rue Anatole-France (face au n°34) ont également leur spécificité : le stationnement ne doit pas dépasser les dix minutes.



2020-2026 : au cœur des projets du mandat

Pour ce début d'année, nous vous présentons à l'intérieur de ce dossier les projets à venir des élus de la majorité du conseil municipal. Décryptage point par point.

Développer de nouveaux supports de communication et soutenir les associations



« Votre magazine municipal va changer d'aspect. Nous travaillons actuellement sur une nouvelle maquette. Dans quelques mois, le magazine prendra la forme d'un bimestriel (un numéro tous les deux mois) et comprendra 36 pages. Les associations culturelles, sportives et de solidarité auront toute leur place dans cette nouvelle formule, ainsi que les artistes et l'histoire de la ville. Soutenir l'engagement associatif et encourager le partenariat entre associations est essentiel. Nous créerons aussi un compte Instagram afin de toucher une population plus jeune, celle qui utilise les réseaux sociaux comme source d'informations. »

Laurence Lefèvre, adjointe au maire en charge de la vie associative, de la santé et des aînés



Soigner et prévenir

L'équipe municipale s'engage à renforcer l'offre de soins sur la ville. Pour cela, trois axes forts sont priorités :

- Réadapter le centre municipal de santé en créant, au cœur de la Rabaterie, un lieu adapté aux besoins. Cet espace s'inscrit dans le projet de restructuration du centre commercial.
- Développer le volet prévention auprès des établissements scolaires et mettre en place un parcours santé / sport.
- Soutenir la création d'une maison pluridisciplinaire de santé privée pour élargir l'offre de soins.

Soutenir les personnes vulnérables



« Le Centre communal d'actions sociales (CCAS) de la ville est primordial pour aider les personnes en difficulté. C'est pourquoi nous souhaitons renforcer le lien et le soutien envers ces habitants. »
Fatiha Kendri, adjointe au maire en charge des affaires sociales et des logements

L'action sociale reposera ainsi sur plusieurs axes :

- Repenser la politique d'attribution des logements.
- Agir envers les personnes sans domicile fixe.
- Renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Accentuer la personnalisation de l'aide sociale.
- Renforcer l'accompagnement vers l'autonomie.
- L'insertion professionnelle.

Prendre en compte tous les handicaps



Les projets dans ce domaine sont :

- Renforcer l'accès aux droits des personnes en situation de handicap.
- Mettre en place un service en charge du handicap au CCAS.
- Améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées et repenser les aménagements urbains.
- Aménager les écoles recevant des enfants en situation de handicap (classes, extérieurs, etc.).

- Développer le handisport.

Jeanine Métails, conseillère municipale déléguée aux actions en direction des personnes handicapées

Être bienveillant envers les aînés



« Notre municipalité veut cultiver l'engagement bénévole en créant un réseau sectorisé de bénévoles. Nous voulons aussi accroître l'autonomie des personnes âgées en renforçant le service d'aide à domicile du CCAS, développer la mobilité de nos aînés et aménager les espaces de repos avec plus de mobiliers urbains. »

Gania Bougadba, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées

Faciliter l'insertion professionnelle



« L'insertion professionnelle est au cœur de ma démarche. C'est pourquoi, l'action municipale doit faciliter le dialogue avec les acteurs territoriaux. Le CCAS est un acteur de l'insertion professionnelle en proposant un accompagnement social en lien avec les partenaires du territoire. »

Nabil Benzait, conseiller municipal délégué aux actions pour l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation



Construire une ville à taille humaine et se déplacer facilement



« Nous souhaitons développer un urbanisme à taille humaine, avec des commerces de proximité, des circuits courts et développer un plan de mobilité en collaboration avec la Métropole pour faciliter les déplacements. Nous voulons également tendre vers "la ville du quart d'heure", une ville où les déplacements du quotidien seront à moins d'un quart d'heure de son lieu d'habitation. »
Christian Bonnard, adjoint au maire en charge de l'environnement et de l'urbanisme

L'équipe municipale porte d'importants projets urbains pour la ville, qu'elle souhaite voir se réaliser lors de ce mandat :

- Démolition et restructuration du centre commercial de la Rabaterie, réhabilitation de la place des Cosmonautes à l'est et aménagement des quais de la Loire au nord.
- Réaménagement de la place Maurice-Thorez et de l'îlot Rosenberg en centre-ville. Une concertation avec les habitants et les commerçants est en cours et donnera lieu à un concours d'architectes-aménageurs.
- Aménagement autour des secteurs de la gare et Rochepinard (Magasin général, gare TGV sud et bretelle autoroutière).

Et aussi :

- Modification du Plan Local d'Urbanisme pour lutter contre les îlots de chaleur en centre-ville.
- Amélioration des performances énergétiques des écoles et des bâtiments communaux.
- Entretien de la voirie et des trottoirs.
- Développement du réseau express vélo et des chemins piétons.
- Que Saint-Pierre soit desservi par la ligne 3 du tramway.
- Donner la priorité aux logements en accession à la propriété.

Accompagner les commerçants et artisans



« Nous nous devons de soutenir les commerçants, artisans et entreprises locales et notamment pendant cette période particulièrement difficile. Nous avons mis en place une carte interactive recensant les commerces proposant le Clic & Collect pendant le confinement. Par ailleurs, nous souhaitons redynamiser le centre-ville et construire un véritable dialogue avec les entreprises. Je vais ainsi à la rencontre des commerçants et des futurs entrepreneurs pour les aider à s'installer. »

Marion Persiani, adjointe en charge des entreprises, des commerces, de l'artisanat et de l'emploi

Revitaliser la participation citoyenne



« Des conseils de quartiers vont être instaurés avec un budget participatif pour élaborer des projets initiés par les habitants eux-mêmes. La consultation locale et la proximité entre les élus et les habitants seront renforcées, autour notamment de rencontres de quartiers et de nouveaux moyens interactifs. »

Régis Durouchoux, conseiller municipal délégué aux relations élus-habitants et de la démocratie locale

Financer les projets



« Ces grands projets nécessitent d'importants investissements. Nous travaillons ainsi à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement, étudions les possibilités de subventions auprès de l'Europe, de l'État et des collectivités territoriales. Nous tenterons bien sûr de dégager le plus d'autofinancement possible pour limiter les emprunts. L'optimisation budgétaire est primordiale. »

Matthieu Lambert, 1^{er} adjoint au maire, en charge des finances et des ressources humaines

Renforcer la sécurité

« La sécurité est l'affaire de tous et une affaire globale. C'est pourquoi il nous faut renforcer la sécurité routière, déterminer un plan de sécurisation urbain, réétudier la circulation dans la ville, repenser le schéma de stationnement notamment en lien avec le trafic ferroviaire et mettre en place une politique préventive auprès de la jeunesse. »



Et aussi :

- Renforcer la police municipale avec six agents municipaux sur le terrain.
- Mettre en place la vidéo protection.
- Renouer le dialogue avec la Police nationale.

Alain Garcia, conseiller municipal en charge de la sécurité, la police municipale, stationnement, circulation et tranquillité



Aider à grandir

« Nous menons en ce moment une réflexion concernant la réorganisation des secteurs de la petite enfance, de l'enfance et de l'éducation. Ces domaines font partie des grandes priorités de notre mandat. Un diagnostic est en cours concernant le fonctionnement des structures de la petite enfance afin d'augmenter notre capacité d'accueil d'enfants. »



Eloïse Drapeau, adjointe au maire en charge de l'éducation, jeunesse et enfance

Initier les enfants à la vie locale et accompagner tous les jeunes



« Fin janvier, nous allons élire notre premier Conseil Municipal des Enfants. Nous souhaitons ainsi initier les scolaires à la vie de la cité. Les jeunes élus de CM1 et CM2 pourront exprimer leurs idées et leurs projets, représenter l'ensemble des enfants et être sensibilisés à la citoyenneté, au civisme et à l'écologie.

D'autres projets sont aussi très importants pour nous comme la mise en place d'ateliers scolaires sur la communication non violente, la lutte contre le harcèlement, ainsi qu'une semaine dédiée à la citoyenneté et à la solidarité. Le service municipal de la jeunesse connaîtra une nouvelle impulsion prochainement. Nous voulons faire de ce lieu l'épicentre de la jeunesse coropétrussienne. Le SMJ développera de nouvelles actions en faveur des jeunes en situation de handicap. Nous aimerions aussi que le centre de vacances de Châtelus-le-Marcheix dans la Creuse soit accessible toute l'année ainsi que le site des Grands-Arbres en bord de Loire. »

Amin Brimou, adjoint au maire en charge de l'éducation, jeunesse et enfance

Repenser les rythmes scolaires et réhabiliter les écoles

La nouvelle municipalité s'est engagée à revenir à la semaine de quatre jours d'école à la rentrée 2021. Ce nouveau rythme induit de proposer des activités sportives et culturelles de qualité le mercredi, accessible à tous. Cette concertation sera menée avec les associations, les partenaires éducatifs et les familles. La ville étudie également la possibilité de réhabiliter des écoles, d'améliorer leurs performances énergétiques et de les moderniser à travers le plan numérique. Ce projet se nomme « Plan École Avenir ».



Booster la pratique sportive



« Soutenir les associations sportives dans la vie locale, améliorer l'image sportive de Saint-Pierre-des-Corps et initier des projets sportifs et éducatifs dans chaque école sont quelques-unes des grandes orientations du mandat dans le domaine du sport. »

Olivier Conte, adjoint au maire en charge du sport et des associations sportives

Et aussi :

- Élaborer un plan d'investissement des équipements sportifs.
- Relancer la réflexion concernant le projet de la piscine.
- Favoriser le handisport.

Accompagner le foisonnement et la diversité culturelle



« La bibliothèque, le centre culturel, la galerie Chabrier, le studio de répétitions Quai des gammes et les archives municipales sont des richesses communales qu'il faut entretenir, faire connaître et rendre accessibles au plus grand nombre. »

Et aussi :

- Faire de la galerie d'expositions Chabrier un pôle de référence en art contemporain dans la Métropole.
- Encourager le faire-ensemble avec les acteurs locaux dont le

tissu est foisonnant à Saint-Pierre-des-Corps.

- Redynamiser l'offre culturelle et la sortir des lieux dédiés en allant dans les espaces publics.
- Mettre en place une convention culturelle avec l'Éducation nationale et valoriser la pratique amateur avec des classes à horaires aménagés pour la pratique de la musique en lien avec l'école municipale de musique.

Mickaël Chapeau, adjoint au maire en charge de la culture, des fêtes et des cérémonies



Saint-Pierre Autrement

Une nouvelle année, de grands projets et plus de mobilité !

Agir pour le collectif, agir pour notre ville, c'est agir pour tous. La richesse de notre République, c'est de définir l'intérêt général comme un intérêt transcendant les intérêts particuliers. Nous inscrivons chacune de nos actions dans le sillon des grands projets à venir dans l'intérêt public local.

Rénovation de la Rabaterie, réaménagement de la place Maurice-Thorez et des secteurs gare et Rochepinard avec le Magasin général, la gare nationale TGV SUD et la bretelle autoroutière : voici nos grands projets qui redessineront Saint-Pierredes-Corps au service de tous ses habitants.

Ces grands projets s'inscrivent dans une vision globale, une vision de la politique « autrement ». Ce qui nous anime n'est pas le court terme et le calcul politicien. Penser bien commun, envisager surtout l'avenir à travers aussi une politique de l'enfance dynamique, considérer la place de chacun et l'inscrire dans une vision collective, voilà notre ADN politique.

Mais pour autant, s'intéresser à chacun d'entre nous, considérer la satisfaction du particulier, ne laisser personne au bord de la route : c'est une question de justice et d'égalité.

L'un des moyens fondamentaux pour y parvenir est le développement des mobilités. La mobilité, c'est l'autonomie. Donner la capacité à chacun de se mouvoir, c'est lui conférer la liberté de

s'émanciper. Il n'y aura pas d'égalité réelle sans liberté universellement effective. Certains pensent que nous sommes libres car égaux, tandis que nous pensons l'inverse : nous sommes égaux, car libres.

Pour cela, il faut donner à chacun les moyens de cette liberté. Dans les mobilités, le tram, évidemment ! Et Saint-Pierre ne devra pas rater le prochain arrêt. Il nous incombe d'embarquer tout le monde pour faire valoir qu'il s'agit là d'une impérieuse nécessité tant pour les Corpopétrussiens que pour la Métropole dans son ensemble. Plus qu'une simple ligne de tramway, ce tracé est un enjeu social, une nécessité économique et une réponse à l'urgence écologique.

Nombre de sujets peuvent diviser et opposer les élus, et c'est le signe d'une pleine vitalité démocratique. Mais notre responsabilité à tous, en tant qu'élus au suffrage universel direct et donc représentants de Saint-Pierredes-Corps, c'est de savoir s'unir et de parler d'une même voix lorsqu'il en va de l'intérêt commun.

Soyons tous le conducteur du Tram qui, demain, devra desservir Saint-Pierredes-Corps.

SAINT-PIERRE AUTREMENT

E. Francois, L. Lefevre, C. Bonnard, E. Drapeau, M. Lambert, G. Bougadba, A. Brimou, M. Persiani, A. Garcia, J. Metais, M. Chapeau, F. Kendri, O. Conte, M. Hervet, N. Benzait, G. Ak, R. Durouchoux, M. Villette, S. Audusseau, S. Mokadem, M. Ak, P. Daumain, R. Danger, Mariou Lambert-Sanchez.
Contact : l.lefevre@mairiespdc.fr

À Gauches toute !

Le tramway à l'est : c'est une priorité Monsieur le Maire, ne baissez pas les bras !

Le 7 décembre 2020, M. Boulanger, vice-président de la Métropole, a présenté plusieurs hypothèses de desserte de Saint-Pierre par une ligne de tramway ; en fin de réunion il est proposé à la municipalité de se prononcer rapidement sur le tracé qui était porté par l'ancienne majorité pour pouvoir mener des études plus précises. En filigrane il est annoncé que Saint-Pierre ne serait desservi qu'après réalisation de la 2^{ème} ligne.

Pourtant le 16 octobre 2017 les élus métropolitains décident, non pas de délibérer sur « l'approbation de la seconde ligne de tramway », mais sur un « projet de principe du réseau de transport en commun en site propre ». Par délibération du 17 décembre 2018, les élus métropolitains tirent, suite à une concertation, divers enseignements, dont le besoin de desservir Saint-Pierre. Ainsi le Métropole décide :

1- « de produire des études complémentaires, dès 2019, pour la conception d'une ligne de tramway avec deux branches vers Saint-Pierre et Saint-Cyr » ;

2- « d'engager des études pour la constitution d'un dossier d'enquête publique pour l'ensemble du projet » et donc Saint-Pierre en même temps que les hôpitaux !

La 1^{ère} ligne de tramway portait une vision intercommunale : mailler le territoire en reliant la 1^{ère} à la 2^{ème} ville de la Métropole, tout en levant deux frontières naturelles, la Loire et le Cher et en desservant leurs deux principaux

quartiers prioritaires, le Sannitas à Tours et la Rabière à Joué-lès-Tours.

La 2^{ème} ligne aurait pu porter la même ambition : relier les 3^{ème} et 4^{ème} ville de la Métropole en desservant les deux derniers quartiers prioritaires déclarés d'intérêt régional (Maryse Bastié à Tours et la Rabaterie à Saint-Pierre) et en levant la frontière artificielle qu'est l'A10.

Monsieur le Maire, vous nous représentez à la Métropole, pourriez-vous confirmer aux Corpopétrussiens l'absence de délibération qui acterait du report ou de l'abandon d'une branche vers Saint-Pierre ?

Trouvez-vous normal que quelques semaines après l'élection du Maire de La Riche à la présidence de la Métropole, il ne soit question que du CHRU, des traversées de Tours et de la ville de La Riche ?

La population de Saint-Pierre mérite que son Maire se batte pour elle !

Si Saint-Pierre est oublié lors de la 2^{ème} ligne, c'est au mieux dix ans qui seront perdus pour les Corpopétrussiens : au regard des contraintes budgétaires, il n'est pas raisonnable de parier sur une 3^{ème} ligne que l'on nous promet simplement pour faire taire les mécontents !

À GAUCHES TOUTE !

M. Soulas, P. Leroy, G. Mouche, L. Allysbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba.

Contact : michel.soulas37@laposte.net

J'aime Saint-Pierre-des-Corps**De la nécessité d'une opposition**

Parce que la démocratie ne s'est pas arrêtée le 28 juin 2020 et que vous n'avez pas voulu donner les pleins pouvoirs au Maire, vous avez permis à deux membres de la liste J'aime Saint-Pierre de siéger en tant qu'élus de l'opposition.

Ainsi nous pouvons vous représenter et tenter d'influer sur les décisions prises au Conseil municipal.

Nous avons réfléchi aux façons de faire entendre notre voix, la vôtre ainsi que les voix de celles et ceux qui ont voté pour nous.

Le vrai et seul moyen de nous faire entendre est de travailler dans les commissions.

En effet, elles sont des lieux d'étude dans lesquels sont abordés des points spécifiques concernant les finances, le sport, la culture, le budget, etc., avant d'être à l'ordre du jour du conseil municipal. C'est pour ces raisons que nous avons exigé que ces commissions soient programmées à une heure nous permettant d'y assister et non en pleine journée.

Les décisions émanant des commissions sont ensuite discutées au sein du groupe J'aime Saint-Pierre. La position de vos élus au conseil municipal est donc une synthèse de cette réflexion.

Le poids du Maire est considérable et il nous faut souvent « batailler » pour se faire entendre. Mais force est de constater que Monsieur le Maire s'il entend ne nous écoute pas. Il a fait fi de nos protestations concernant ses indemnités et balayé nos propositions en termes de gestion de la collectivité.

C'est donc en s'abstenant ou en votant contre les délibé-

rations du Conseil Municipal que nous dénonçons ces abus de pouvoir.

La majorité, par l'intermédiaire d'un adjoint, indiquait dans un article de la NR ne pas faire de la politique sur les réseaux sociaux contrairement à certains.

Pour nous, c'est un canal de diffusion et d'interpellation fort utile quand le Maire refuse de nous entendre.

Ce devoir d'interpellation et de propositions, nous en userons à tout moment car c'est le moyen d'une démocratie vivante face à un pouvoir qui reste sourd malgré ses discours d'une volonté d'un travail commun.

Ne voyez donc pas dans les prises de parole de notre groupe ou dans ses écrits de l'agressivité, nous défendons seulement Vos idées.

En cette période de vœux, le nôtre sera d'être écouté et entendu durant les années à venir.

Toute l'équipe J'aime Saint-Pierre vous souhaite une bonne année 2021.

Si vous souhaitez recevoir des informations émanant de notre groupe, n'hésitez pas à aller sur notre page Facebook « j'aime saint pierre » ou nous les demander par courriel.

Nous aimons Saint-Pierre, et vous ?

Agir Ensemble**Une année 2021 sous quel signe ?****Celui de l'ouverture ?**

L'année 2020 se termine et c'est l'heure des bilans.

Ce qui marque c'est le civisme de la population de Saint-Pierre-des-Corps dans cette période difficile de crise sanitaire et de tensions nationales. Ce qui marque c'est le record battu par la collecte de la Banque Alimentaire à Saint-Pierre comme dans tout le département, montrant une solidarité vivante. Triste record par contre du taux d'abstention (60%) aux élections municipales ! Ceci ne veut sans doute pas dire un désintérêt pour la vie municipale mais une protestation de la population contre ce qui se décidait sans elle.

Et voilà qu'en refusant les amendements d'ouverture proposés par les groupes d'opposition pour le vote du Règlement Intérieur du Conseil municipal, la nouvelle équipe reproduit le fonctionnement des précédentes mandatures.

Après cette période de crise sanitaire et de repli, il est temps de retisser le lien social dans notre commune. Les habitants qui en ressentent le besoin doivent être non seulement écoutés mais aussi entendus.

Mais la Commission Urbanisme reste fermée aux habitants. Pourtant le grand chantier de la restructuration de la place de la mairie intéresse tout le monde. Nous voudrions qu'une grande consultation soit lancée auprès des habitants pour qu'ils expriment leurs besoins et aussi leurs rêves pour cette place. Et qu'ils puissent participer à la naissance et à l'évolution du projet.

Même exigence pour la ré-

novation du quartier de la Rabaterie dont la réorientation doit renouer avec la participation de tous les habitants.

La commission Vie Scolaire, fermée elle aussi, a, semble-t-il, déjà acté les quatre jours d'école. La question des rythmes scolaires est trop importante pour la qualité de vie et pour les apprentissages des enfants pour que l'on n'aborde que l'organisation matérielle et non une réflexion de fond, mobilisant concrètement tous les partenaires. Il reste du temps pour en débattre. Mettons d'ailleurs à profit l'aide programmée de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL). Arrêtons avec les projets que l'on présente une fois qu'ils sont déjà ficelés : on a déjà connu cela maintes fois. Agir ensemble veut aider à une véritable implication citoyenne. Nous voulons et nous jouerons le jeu de la démocratie locale

Nous souhaitons une année 2021 sous le signe de l'ouverture à la population et de la participation constructive de tous. Mais attention, il faut du temps et de la confiance pour faire fonctionner l'intelligence collective. Alors démarrons dès maintenant.

J'AIME SAINT-PIERRE-DES-CORPS
C. Jeanneau, C. Lala.

Contact : citadin@wanadoo.fr

AGIR ENSEMBLE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE
F. Lefevre

Contact : <http://www.ariaspdc37.org/>

La Trimobile, la déchetterie qui se déplace sur les marchés



La Trimobile est un point de collecte itinérant. Les habitants de la métropole peuvent y déposer leurs **petits appareils électriques et électroniques** hors d'usage (sèche-cheveux, grille-pains, écrans d'ordinateurs...), textiles, cartouches d'imprimante, radiographies, piles, ampoules et néons. La déchetterie mobile ne collecte pas les déchets volumineux, les gravats, ou les déchets verts.

La déchetterie mobile est présente dans deux points de la ville, un mardi et un vendredi par mois **de 9h à 12h, boulevard des Déportés** et un mercredi par mois **de 9h à 12h place Maurice-Thorez** **durant le marché.**

JANVIER

Mardi 5 :
bd des Déportés
Mercredi 20 : place
Maurice-Thorez

AVRIL

Mercredi 14 : place
Maurice-Thorez
Mardi 27 :
bd des Déportés

SEPTEMBRE

Mardi 7 :
bd des Déportés
Mercredi 22 : place
Maurice-Thorez

FÉVRIER

Mardi 2 :
bd des Déportés
Mercredi 17 : place
Maurice-Thorez

MAI

Mercredi 12 : place
Maurice-Thorez
Mardi 25 :
bd des Déportés

OCTOBRE

Mardi 5 :
bd des Déportés
Mercredi 20 : place
Maurice-Thorez

DÉCEMBRE

Mercredi 15 : place
Maurice-Thorez
Mardi 28 :
bd des Déportés

MARS

Mardis 2 et 30 :
bd des Déportés
Mercredi 17 : place
Maurice-Thorez

JUIN

Mercredi 9 : place
Maurice-Thorez
Mardi 22 :
bd des Déportés

NOVEMBRE

Mardis 2 et 30 :
bd des Déportés
Mercredi 17 : place
Maurice-Thorez

Les conseils d'une jardinière : élagage des arbres

L'élagage est une opération de taille pratiquée sur les arbres adultes qui mérite quelques précautions pour être réalisée en toute sécurité et pour s'assurer de la reprise de l'arbre.

L'élagage se pratique en sève descendante, c'est-à-dire lorsque l'arbre



entre ou est déjà en repos végétatif. La chute des feuilles sur les espèces caduques est un signe évident que le moment propice est arrivé. Sur les autres arbres on attendra l'hiver, hors période de fortes gelées pour procéder à cette taille.

Un élagage est une opération de grande envergure qui ne se pratique pas chaque année. Pour savoir quand élaguer vos arbres, il convient de se baser sur l'âge des végétaux. Si votre arbre a moins de dix ans, il est conseillé de l'élaguer tous les ans. Si votre arbre a dix ans et plus, un élagage tous les deux ans est préconisé. Enfin la périodicité de l'élagage est ramenée à tous les quatre-cinq ans si votre arbre a vingt ans et à tous les dix ans si votre arbre a plus de vingt ans.

La suppression d'une partie des branches va permettre d'aérer la ramure et de donner un petit coup de jeune à un sujet défraîchi. L'opération provoquera l'épaississement d'une frondaison un peu clairsemée par le temps et la suppression des branches les plus anciennes laissera bientôt place à de jeunes rameaux vigoureux.

Munissez-vous de gants et assurez votre sécurité en attachant les branches avec une corde ; une personne au sol pourra ainsi

guider leur chute. Une scie d'élagage, ou une tronçonneuse devra être utilisée selon la taille des branches.

Commencez par couper à la base les branches mortes ou malades. Puis coupez l'extrémité des branches principales

d'un tiers en faisant en sorte que l'arbre conserve une silhouette régulière correspondant à son port naturel. La coupe devra être bien nette et régulière.

Supprimez ensuite quelques rameaux secondaires en surnombre le plus près possible de la branche principale pour permettre une meilleure pénétration de la lumière.

Finissez par éliminer les drageons et autres gourmands puis badigeonnez un mastic cicatrisant sur les plus grosses plaies pour éviter le développement d'éventuelles maladies.

DICTONS DE JANVIER

- Si l'herbe en janvier pousse, reste de l'an ne sera que mousse.
- Beau temps à la Saint Guillaume (10) donne plus de blé que de chaume.
- À l'homme qui travaille, la terre ne paresse point.

Le mois prochain : les cannas

CONTACT

amicaledelamorinerie@outlook.com
amicaledelamorinerie.sitego.fr
amicaledelamorinerie.blog4ever.com
06 44 22 72 08 / 06 24 52 51 06

Recyclez vos masques !

Tours Métropole Val-de-Loire met en place une solution de recyclage des masques chirurgicaux et en tissu.

À Saint-Pierre-des-Corps, les conteneurs sont installés :

- à l'entrée de la mairie
- à la régie de l'eau
- à la gare
- à la déchetterie du Bois de Plantes

Les masques seront ensuite traités, broyés et recyclés localement. Ils pourront intégrer l'une des trois filières : textiles (vêtements en polaire ...), bâtiment (matériaux d'isolation thermique, bétons, etc.), ou plasturgie (objets ou contenants en plastique, etc.).



AGENDA

Retrouvez plus d'informations, de photos sur www.saintpierredescorps.fr et sur Facebook.



Arthur et Ibrahim
Samedi 9 janvier - 15h
Dès 10 ans

Stand-Up
Vendredi 15 janvier - 19h
Avec Amine Bendjebour
en 1^{ère} partie

En janvier, rendez-vous au centre culturel (sous-réserve de la situation sanitaire)

La jeunesse est mise à l'honneur avec deux spectacles, reportés par le premier confinement. *Arthur et Ibrahim* est une pièce de théâtre jeune public dès 10 ans et le *Stand-Up* des Guêpes Rouges s'adressent à tous. « *Un bon spectacle à l'attention de la jeunesse est toujours adapté aux adultes. Nous espérons vraiment que le public sera très mélangé* » nous confie Céline Illig, responsable du centre culturel.

Ce sera l'occasion de voir Amine Bendjebour sur scène en première partie du *Stand Up*. Le jeune Corpopétrussien se lance dans la construction de son premier spectacle. Il a participé aux ateliers stand up des Guêpes Rouges au centre culturel.

BILLETTERIE

Achat des billets possibles pour les mois de janvier et février en ligne ou au guichet du centre culturel. Les billets achetés pour les spectacles de novembre et décembre seront valables sur les dates de report (le cas échéant), échangeables pour un autre spectacle de la saison à tarif égal ou remboursables sur demande.

CONTRAINTES SANITAIRES

À partir de onze ans, le port du masque est obligatoire tout le long du spectacle. Il vous sera demandé de vous désinfecter les mains à l'entrée du centre. Les groupes de maximum six personnes sont acceptés. Dans la salle, une place libre devra séparer chaque groupe de personnes.

CINÉMA

Si les séances de cinéma reprennent en janvier, vous trouverez la programmation des films sur le site internet de la ville saintpierredescorps.fr

JANVIER

► **Mardi 5/01**
CONSEIL MUNICIPAL
Salle des fêtes, 18h30.

CINÉMA
Centre culturel, 19h.

► **Du 6/01 au 19/02**
228 ANS DE VIE MUNICIPALE
Exposition
De 1792 à nos jours, découvrez les grands moments de la vie municipale de Saint-Pierre. Salle du conseil municipal à la mairie.

► **Du 8/01 au 17/02**
TRAVAUX D'ÉCOLE ARCHITECTURE ET DESIGN
Exposition
Deux rendez-vous pour les familles : le 16/01 à 10h et 20/01 à 15h. Galerie Chabrier.

Entrée gratuite.

► **Samedi 9/01**
DES HISTOIRES ET TOI ET MOI
Lectures de contes, dès 2 ans. Bibliothèque, 10h30.

BLABLA TRICOT
Un atelier pour découvrir le tricôt et tricoter ensemble. Bibliothèque, dès 14h30.

ARTHUR ET IBRAHIM
Théâtre - Jeune public
Par la Compagnie du Double. À partir de 10 ans Centre culturel, 15h. Tarifs : 7€ / 3€

► **Mardi 12/01**
CINÉMA
Centre culturel, 19h.

► **Mercredi 13/01**
CINÉMA
Centre culturel, 14h30.

► **Vendredi 15/01**
STAND-UP (RESTER DEBOUT ET PARLER)
Spectacle d'humour
Par la Compagnie Les Guêpes Rouges. Avec Amine Bendjebour en 1^{ère} partie. Centre culturel, à 19h. Tarifs : 12€ / 9€.

► **Samedi 16/01**
LES ÉCHECS
Bibliothèque, 15h.

► **Mardi 19/01**
CINÉMA
Centre culturel, 19h.

► **Samedi 23/01**
C DANS LA BOÎTE
Jeux de société
Bibliothèque, toute la journée, dès 10h.

► **Mardi 26/01**
CINÉMA
Centre culturel, 19h.

Appel à participation

Dans le cadre du spectacle *Neuves* de la compagnie La Tarbasse, le centre culturel cherche des femmes qui veulent danser avec Mélodie Joinville la chorégraphe. Les ateliers ont lieu les jeudis 21 et 28 janvier / 4, 11 et 18 février / 11, 18 et 25 mars de 10h à 12h. Le spectacle est programmé vendredi 26 mars à 19h au centre culturel. Soyez nombreuses pour que ce spectacle soit à l'image de notre ville ! Tous les niveaux sont acceptés. Inscription auprès du centre culturel : 02 47 63 43 15 et centreculturel@mairiespdc.fr



C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17
www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15
Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15
Salle des fêtes - Avenue de la République
Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

BILLETTERIE EN LIGNE

Pour acheter vos places pour les spectacles du centre culturel rendez-vous sur

www.billetterie.mairiespdc.fr

Chorale du centre culturel

L'année 2021 a pointé le bout de son nez et vous avez envie de pratiquer une nouvelle activité ? Venez chanter avec les choristes du centre culturel ! Née en 1980, la chorale de Saint-Pierre-des-Corps fêtera en juin son 41^{ème} anniversaire. Rencontre avec ces passionné(e)s de la chanson.

Tous en chœur avec la chorale du centre culturel

« Beaucoup de personnes ont peur ou ont l'impression de ne pas savoir chanter, pourtant nous sommes tous en mesure de le faire ! Chanter en groupe peut rassurer, il ne faut pas hésiter à franchir le pas et venir nous rencontrer » explique la cheffe de chœur, Gwendolyne Le Faucheur. Arrivée en juin 2019 à la chorale du centre culturel, Gwendolyne anime les répétitions et aide les choristes à progresser en chant. Elle participe également à la réalisation des concerts avec le centre culturel. « Notre dernière représentation date du mois de septembre, lors de l'ouverture de la saison culturelle. Nous étions accompagnés de la compagnie du Coin. C'était un très bon moment ! Cela nous a permis de tous nous retrouver après une première partie d'année compliquée avec le Covid. »

Habituellement, la chorale répète une fois par semaine le mercredi soir de 20h à 22h à l'auditorium de l'école de musique. Les séances commencent par des exercices de respiration et des vocalises, puis s'enchaînent le travail des différents morceaux. « Depuis l'arrivée du Covid, nous nous sommes adaptés. En septembre, nous avons repris les répétitions, mais cette fois-ci au centre culturel afin d'avoir plus d'espace. C'était assez perturbant pour les choristes de s'éloigner les uns des autres pour chanter, eux qui avaient l'habitude d'être en arc de cercle pour unifier leurs voix. Le second confinement est ensuite arrivé. Nous gardons le contact via une plateforme informatique. C'est l'occasion pour nous de faire un travail plus personnalisé que nous n'avons pas le temps de faire durant une répétition classique. Nous espérons reprendre les répétitions physiques dans



La chorale lors de la présentation de la saison culturelle en septembre

le courant du mois de janvier » précise Gwendolyne.

Le groupe est composé d'une cinquantaine de choristes. « La chorale est mixte avec des adultes de tous âges. Elle est également ouverte aux non-Corpopétrussiens. Certaines personnes sont là depuis une vingtaine d'années maintenant. Lorsque l'on trouve sa chorale on y reste un moment, c'est comme un grand groupe d'amis, il y a une bonne entente » sourit la cheffe de chœur.

Particularité de la chorale de Saint-Pierre-des-Corps ? « Les choristes chantent à cappella, c'est-à-dire sans accompagnement instrumental, seule la voix compte. Classique, variété française, etc, j'essaie que les morceaux soient les plus variés possible pour que tout le monde puisse y trouver son compte, entre découverte de musiques et chansons populaires. »

Dans une chorale, on retrouve différents types de voix. « Chez les femmes, on a les sopranes (voix aiguës) et les altos (voix graves). Pour les hommes, on parle des ténors (voix aiguës) et des basses (voix graves). Chaque voix apporte ainsi un plus au groupe »

souligne Gwendolyne.

La chorale est pour les choristes un moment de détente, une bulle où ils peuvent oublier le monde extérieur. « C'est une bouffée d'oxygène, un moment de partage. Cela fait du bien au moral, c'est une façon de s'exprimer et de se libérer de ses complexes » témoignent quelques choristes.

Avec une quarantaine d'années d'existence, la chorale de Saint-Pierre a vécu beaucoup de moments, et notamment des voyages. « En plus des concerts donnés à Saint-Pierre et dans le département, la chorale a participé à de nombreux échanges : Pays Basque, île d'Yeu, île d'Ouessant, etc. Les choristes adorent ces moments d'échanges, rencontrer de nouveaux chœurs. »

En juin 2020, la chorale aurait dû fêter ses quarante ans. Elle espère pouvoir le faire en 2021. « On ne sait pas encore ce qui sera possible de faire à ce moment-là. Néanmoins nous commençons déjà à réfléchir à la forme que cela prendra. Ce que je peux vous dire est que l'on chantera des chansons qui retracent l'histoire de la chorale » conclut Gwendolyne.

Pratique

Inscription tout au long de l'année au centre culturel.
Tarifs : 10,40€/mois pour les Corpopétrussiens et 18,70€/mois pour les résidents hors commune.